



CSE du 15 mai 2018
Déclaration du SNES-FSU

Bonjour à toutes et à tous,

Les CSE se suivent à un rythme rapide, qui ne permet pas de prendre le recul nécessaire sur des textes qui vont bouleverser le quotidien des élèves et des personnels.

Nous tenons à alerter sur les délais d'écriture des nouveaux programmes du lycée, qui nous semblent bien courts. Produire en quelques mois les années de Seconde et de Première des lycées généraux et technologique, tout en ayant déjà réfléchi à la terminale pour en assurer la cohérence, c'est reproduire le schéma de la réforme précédente. Or, quoiqu'en dise la note optimiste produite par le CSP, la qualité du travail en avait souffert. Nous demandons que le calendrier de production des programmes soit desserré d'au moins six mois, en cohérence avec notre demande de décaler la mise en œuvre des réformes pour les niveaux de Première et de terminale aux rentrées 2020 et 2021.

En ce qui concerne les textes étudiés ce jour :

- nous donnerons notre appréciation de la loi Gatel, et souhaitons que les Conseil académique de l'éducation nationale (CAEN) soient consultés sur les ouvertures d'établissements privés hors contrat
- nous constatons que les textes parcoursup sont déjà remis en chantier... il aurait peut-être mieux valu prendre le temps de réfléchir avant...
- nous nous félicitons qu'après 27 ans, la promesse de reconnaissance des diplômés du travail social au niveau II soit enfin effective ! mais il faudra aller au bout de la démarche et faire passer nos collègues en catégorie A type.

Merci de votre attention.